

RECOMMANDATIONS OPÉRATIONNELLES DES JOURNÉES SOCIALES ÉDITION 2026

À l'issue des travaux des Journées Sociales du CEPAS 2026 organisées sous le thème général « **la paix, les accords miniers avec les USA et l'avenir de la démocratie en RDC** », il est apparu essentiel de traduire les analyses et réflexions en actions concrètes. En effet, les participants se sont regroupés en ateliers, mettant en commun leurs expériences et connaissances sur les différents sujets abordés. Ci-dessous sont présentés les résultats de ces travaux par panel :

Par rapport au premier panel intitulé « processus de paix : à quand le retour de la paix en RDC », quatre groupes ont été constitués pour proposer les initiatives à prendre pour affirmer collectivement que notre priorité c'est la paix et qu'elle est une urgence. De ces échanges en groupe, nous pouvons retenir les recommandations opérationnelles suivantes :

1. Pour la mobilisation citoyenne et actions publiques :

- Organiser des actions citoyennes non violentes (marches pacifiques, sit-in, pétitions, forums publics) pour interpeller les élus et les instances internationales ;
- Mettre en place des campagnes de mobilisation thématiques (appel à la paix, lutte contre les discours séparatistes) afin de créer un mouvement citoyen national en faveur de la paix ;
- Identifier et fédérer des acteurs de la société civile indépendants, représentatifs et dépourvus d'accointances politiques pour porter ces initiatives.

2. Pour la communication, sensibilisation et lutte contre la désinformation :

- Lancer des campagnes d'éducation civique et de sensibilisation sur la culture de la paix, la justice transitionnelle et le respect des principes républicains, en s'appuyant sur les cadres locaux existants ;
- Exploiter pleinement les médias et les réseaux sociaux pour toucher les jeunes (production de contenus, débats en ligne, diffusion du message de l'ECC et du Pacte social pour la paix) ;
- Mener des actions ciblées contre la désinformation et les discours de haine : formations aux médias, fact-checking citoyen, encouragement à documenter et partager les violences subies.

3. Pour l'inclusion et renforcement des capacités communautaires :

- Organiser des dialogues communautaires et des forums locaux inclusifs (intégrant femmes, jeunes et personnes en situation de handicap) pour identifier les causes profondes des conflits et co-construire solutions ;
- Renforcer les capacités des leaders communautaires et des organisations locales pour la médiation, la prévention des conflits et la promotion de l'inclusion.
- Veiller à des critères clairs d'inclusion et de compétences dans les instances de dialogue, en particulier pour garantir la participation effective des femmes et des jeunes.

4. Pour la Gouvernance, cadre juridique et transparence :

- Exiger la clarté et le respect des principes constitutionnels dans tout processus politique (notamment sur la question du changement de la Constitution) ; favoriser des mécanismes participatifs avant toute décision majeure ;
- Appuyer la restauration et le renforcement de l'autorité de l'État, y compris par une politique nationale de démantèlement des groupes armés clairement définie et coordonnée au niveau régional et international ;
- Promouvoir la justice transitionnelle comme mécanisme de réparation et de réconciliation.

5. Pour le suivi, plaidoyer et coordination multipartite :

- Mettre à disposition, pour l'ensemble de la société civile, un ensemble consolidé de recommandations issues des travaux pour une vulgarisation inclusive ;
- Créer un mécanisme multipartite de suivi (État, société civile, experts, partenaires internationaux) chargé d'auditer la mise en œuvre des accords et des recommandations, et d'assurer transparence et reddition de comptes ;
- Plaider pour la clarification législative et opérationnelle de concepts clés (ex. : statut des réservistes, intégration au programme DDR, définition nationale des groupes armés).

Les participants ont identifié des acteurs comme influents sur les perspectives de paix :

- Niveau national : Président de la République, Gouvernement, Parlement, acteurs politiques, groupes armés congolais ;
- Niveau régional : Rwanda, Ouganda, mouvements armés étrangers actifs dans l'est de la RDC ;
- Niveau international : États-Unis, Nations Unies, Union européenne.

Par rapport au deuxième panel intitulé « processus de paix : à quand le retour de la paix en RDC », quatre groupes ont été constitués dans le cadre de l'examen du partenariat stratégique avec les États-Unis. De ces échanges en groupe, nous pouvons retenir les recommandations opérationnelles suivantes :

- 1. Pour s'assurer que les priorités du partenariat (souvent axées sur la transition énergétique américaine, la sécurisation des chaînes d'approvisionnement et la géopolitique) ne prennent pas le pas sur les besoins domestiques urgents de la RDC (tels que la souveraineté, l'industrialisation locale et la paix :**
 - Soumettre systématiquement tout accord international majeur au contrôle parlementaire et à une validation publique préalable (auditions publiques, consultations locales) ;
 - Inclure des obligations contractuelles contraignantes de contenu local (paliers temporels clairs et vérifiables) : minimums de transformation locale, pourcentage d'emplois nationaux, transfert de technologie ;
 - Lier les incitations fiscales et accès aux actifs stratégiques au respect effectif de ces

- obligations ; prévoir sanctions et retrait d'avantages en cas de non-conformité ;
- Interdire les clauses qui confèrent un contrôle décisionnel excessif à des partenaires étrangers (gestion conjointe exclusive, clauses de partage de souveraineté sur les régies et actifs stratégiques) ;
 - Garantir que tous les comités conjoints prévoient des règles de vote équilibrées et des mécanismes d'arbitrage neutres, avec droit de veto protégé pour des décisions affectant la souveraineté nationale ;
 - Obliger la publication intégrale des contrats, annexes fiscales et études d'impact (environnementales, sociales, économiques) avant ratification.
 - Prévoir des évaluations d'impact indépendantes (fiscales, sociales, sécuritaires) et des audits périodiques publiés publiquement ;
 - Créer des partenariats publics-privés dédiés à la mise en place d'unités de transformation pilote avec co-propriété et gouvernance mixte ;
 - Assurer des mécanismes automatiques et transparents de redistribution (fonds communautaires, redevances locales) avec audits communautaires ;
- 2. Pour les mécanismes de redevabilité (transparence) à mettre en place pour passer d'une simple promesse d'investissements à des résultats tangibles pour les citoyens, et mécanismes pour la société civile de garantir que les projets financés ou soutenus par les États-Unis ne reproduisent pas les modèles extractifs du passé (sans transfert de technologie ni création de valeur locale) :**
- Créer un cadre national de redevabilité multipartite réunissant État, société civile, syndicats, universitaires, organisations de jeunesse et représentants communautaires, chargé du suivi et de l'évaluation des partenariats et projets.
 - Instituer un forum biennuel de dialogue public-privé-société civile pour examiner la mise en œuvre des accords, publier les conclusions et permettre des révisions contractuelles si nécessaire ;
 - Déployer une plateforme publique en ligne (NTIC) centralisant les accords, contrats, calendriers de réalisation, indicateurs de performance et rapports d'audit, accessible aux citoyens et aux journalistes ;
 - Exiger que tout projet comporte indicateurs contraignants de retombées sociales et économiques locales (emplois locaux, transfert de compétences, transferts fiscaux vers les collectivités) et des clauses de sanction en cas de non-respect ;
 - Mettre en place des audits indépendants réguliers (national et international) avec publication publique des résultats et suivi des recommandations.
- 3. Pour l'avenir de la fiscalité minière congolaise au regard de ce partenariat :**
- Clarifier et publier la réforme envisagée de la régie financière : objectifs, calendrier, impacts sur l'emploi et mesures d'accompagnement (reclassement, formations, filets sociaux) ;
 - Garantir que l'unification ou la rationalisation des régies ne se fasse pas aux dépens de la souveraineté : tous les changements administratifs et fiscaux doivent être soumis à contrôle parlementaire et audit citoyen ;
 - Réformer les mécanismes de redistribution pour assurer une rétrocession transparente et automatique aux communautés locales : définir des règles claires de calcul, calendrier de versement et mécanismes de reddition de comptes locaux ;

- Refuser tout régime fiscal préférentiel unilatéral ; négocier un régime fiscal commun équilibré favorable à la RDC et conditionner tout avantage à des contreparties de contenu local et de transparence ;
 - Avant toute signature d'accords comportant des implications fiscales, publier l'impact budgétaire projeté et soumettre le texte à une expertise indépendante (fiscale, juridique) et à une consultation publique.
- 4. Pour que la société civile utilise les exigences américaines en matière de gouvernance et de lutte contre la corruption pour renforcer, et non affaiblir, les capacités de contrôle de l'État congolais sur la chaîne de valeur minière et les minerais stratégiques garantissant ainsi que la fiscalité est perçue sur la valeur réelle transformée ou exportée et non sur des prix de transfert manipulés :**
- Créer ou renforcer une agence spécialisée (indépendante et dotée de moyens) chargée du contrôle des prix de transfert, suivi des flux et conformité fiscale dans le secteur minier ;
 - Mettre en place, à court terme, une « bourse minière » de transparence pour la publication des transactions et des livraisons, et, à terme, une banque minière publique ou institution de financement dédiée pour mieux capter la valeur ajoutée ;
 - Renforcer les capacités des administrations fiscales et douanières (formation, systèmes informatiques, coopération internationale) pour détecter et sanctionner les manipulations de prix de transfert ;
 - Imposer l'obligation de publication des accords de sous-traitance et des chaînes de propriété des entreprises extractives (transparence des bénéficiaires effectifs) ;
 - Utiliser les normes et conditions américaines en matière de gouvernance et lutte anti-corruption comme leviers pour renforcer et non remplacer les capacités de contrôle de l'État congolais (formations, appui technique, accès aux informations) ;
 - Favoriser l'accès de la société civile et des médias à l'information dans les zones minières (appui logistique, sécurité, collaboration MONUSCO quand nécessaire) ;
 - Promouvoir des campagnes citoyennes de suivi pour documenter les violations et anomalies et alimenter les audits indépendants.

Par rapport au troisième panel intitulé « l'avenir du processus démocratique en RDC », quatre groupes ont été constitués. De ces échanges en groupe, nous pouvons retenir les recommandations opérationnelles suivantes :

- 1. Les actions inspirées de 2015 à 2018 pour permettre à la RDC d'organiser les élections crédibles dans le délai constitutionnel (groupe 1) :**
- Construire un nouveau narratif, purement société ;
 - Barrer la route contre le changement de la Constitution ;
 - Exiger le choix de nouveaux animateurs de la CENI ;
 - Internationaliser le débat autour des élections ;
 - Mener des plaidoyers diplomatiques et lobbying afin de demander des sanctions contre les dignitaires de ce régime qui insiste sur la non tenue des élections ;
 - Exiger un nouveau fichier électoral ;
 - Organiser des débats autour des questions de santé afin de trouver des solutions car elles constituent un frein pour l'organisation des élections ;

- Organiser des débats publics télévisés autour des élections ;
- La sensibilisation de l'opinion nationale et internationale ;
- Promouvoir un dialogue national inclusif ;
- Revoir la Loi organique dans la partie du choix des animateurs de la CENI afin d'exiger qu'ils soient l'émanation de le CENCO et de l'ECC ;
- Organiser des actions ciblées contre la Loi sur le référendum qui conditionne la tenue des élections.

2. Cinq (5) actions à mener par la société civile pour contrer le changement de la Constitution dans le contexte actuel (Groupes 2 & 4) :

- Organiser des marches pacifiques et actions de sensibilisation sur le terrain ;
- Boycott citoyen (refus de paiement des taxes ou impôts) dans le cadre de la désobéissance civile ;
- Organiser des journées villes mortes ;
- Organiser des émissions radios/télé pour expliquer sur le danger du référendum ;
- Organiser des conférences et débats ;
- Mener des actions de plaidoyer et pétitions visant le Parlement, le Gouvernement et la Communauté internationale pour renoncer au projet de referendum ;
- Maintenir la pression sur le pouvoir en place et la communauté internationale, y compris l'ECOSOC ;
- Organiser des campagnes d'éducation aux actions non violentes ;
- Créer des passerelles avec l'opposition politique dans le but d'une synergie d'actions pour la préservation des acquis démocratiques et non la réduction de la lutte à une conquête des postes ;
- Mettre sur pieds une armée numériques ;
- Observer l'abstention dans le vote.

Pour favoriser une synergie d'actions, les participants ont identifié les alliés pour des actions collectives : la CENCO, l'ECC, l'opposition politique, les mouvements citoyens, les mouvements des étudiants, le CLC, les médias, la communauté internationale.

3. La RDC que nous voulons bâtir demain et près demain. Projet collectif à construire (Groupe 3) :

Nous voulons d'un Congo :

- Fort, uni et prospère ou les filles et fils partagent équitablement leur richesse ;
- Un Congo où la justice sociale et la dignité humaine sont respectés ;
- Stable, débarrassé des débats toujours tournés vers des questions politiques (la longévité du pouvoir, des animateurs des institutions...) ;
- Suivant tous les indicateurs de développement (accès à l'eau potable, les soins de santé...) ;
- Qui met en avant-plan le social de la population et qui respecte l'espace civique ;
- Respectueux des lois.

Comme projet collectif :

- Avoir les personnes qui travaillent dans les institutions soient les sentinelles de la Constitution afin d'avoir les institutions fortes et qui garantissent la transparence ;
- Dépolitiser les services publics : le service public doit être attribué aux technocrates et tenir compte de la compétence ;
- Avoir les éléments qui sauvegardent notre identité qui doivent être respectés par les citoyens quelque soit leurs classes politiques.

**Fait à Kinshasa, le 25 juin 2026
LE SECRÉTARIAT TECHNIQUE**